



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Verchères tenue à la salle du Conseil, le **mardi 5 septembre 2023** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Alexandre Bélisle, Maire
Madame Annie Dubeau, Conseillère
Monsieur Dominic Lampron, Conseiller
Monsieur Gilles Lamoureux, Conseiller
Madame Katherine R. L'Heureux, Conseillère
Madame Nathalie Fillion, Conseillère

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Alexandre Bélisle.

Sont également présents :

Madame Carole Dulude, Directrice générale & greffière-trésorière
Monsieur Maxime Salois, Directeur général adjoint & greffier-trésorier adjoint

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
4. **CORRESPONDANCE**
5. **LÉGISLATION**
 - 5.1 Avis de motion - Règlement sur l'exercice du droit de préemption sur un immeuble du territoire de la Municipalité de Verchères
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Vacance au poste de conseiller du District No 5
 - 6.2 Nomination d'un représentant à la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu
 - 6.3 Nomination au Conseil d'administration du Centre communautaire de Verchères
 - 6.4 Approbation des comptes
 - 6.5 Appui à la MRC d'Argenteuil - Meilleure protection des lieux historiques nationaux - Projet de loi C-23
 - 6.6 Autorisation - Moulin banal - Demande de subvention au ministère de la Culture et des Communications
7. **COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Semaine de la sécurité ferroviaire - Appui

9. TRANSPORT ROUTIER

9.1 Adjudication - Soumission S 23-07-27 Resurfaçage d'un tronçon de la montée Calixa-Lavallée

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. SANTÉ BIEN-ÊTRE

12. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

12.1 Dépôt du rapport mensuel des permis et certificats - Août 2023

12.2 Site patrimonial: 7-9 rue Henri-Lapierre

13. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

13.1 Autorisation - Appel d'offres sur invitation - Confection et entretien des patinoires - Saison 2023-2024

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue à 20 h 01.

Madame la Conseillère, Nathalie Filion demande au maire un moment de silence en mémoire de Monsieur Claude Ménard.

2023-09-177

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau

APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉ

2023-09-178

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

APPUYÉE PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal du 7 août 2023, tel que rédigé et présenté.

ADOPTÉ

4. CORRESPONDANCE

5. LÉGISLATION

5.1. **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT SUR L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION SUR UN IMMEUBLE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES**

Avis de motion est donné par la conseillère Katherine R. L'Heureux qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption le règlement n° 586-2023 sur l'exercice du droit de préemption sur un immeuble du territoire de la Municipalité de Verchères.

Conformément à l'article 445 du Code municipal, le projet de ce règlement est déposé séance tenante et une copie du projet de règlement est mise à la disposition du public.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1. **VACANCE AU POSTE DE CONSEILLER DU DISTRICT NO 5**

C'est avec regret que nous vous informons du décès de M. Claude Ménard, le 15 août 2023. M. Ménard était conseiller municipal pour le district n° 5 depuis 2005.

Homme de cœur disponible et engagé, il a été au service de notre communauté en s'impliquant auprès de nombreuses organisations et s'est investi avec dévouement à sa tâche de conseiller municipal depuis de très nombreuses années. C'est une très grande perte.

Nos plus sincères condoléances à sa famille et ses amis.

En conséquence, et ce, en vertu de l'article 333 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, la greffière-trésorière avise le Conseil de la vacance au poste de conseiller du district n° 5 de la Municipalité de Verchères.

De plus, tel que prévu à l'article 339 de la même loi, la présidente d'élection doit, dans les 30 jours de la présente, fixer le jour du scrutin un dimanche compris dans les quatre (4) mois de l'avis.

2023-09-179

6.2. **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES SERVICES ANIMALIERS DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un représentant de la Municipalité au sein de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

APPUYÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

DE NOMMER la conseillère Nathalie Fillion représentante à la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu pour la Municipalité de Verchères et de nommer la conseillère Katherine R. L'Heureux, substitut.

ADOPTÉ

2023-09-180

6.3. **NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un représentant de la Municipalité au sein du conseil d'administration du Centre communautaire de Verchères;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Madame Nathalie Fillion

et résolu unanimement :

DE NOMMER madame Annie Dubeau, conseillère, pour siéger, au nom de la Municipalité de Verchères, au Conseil d'administration du Centre communautaire de Verchères.

ADOPTÉ

2023-09-181

6.4. APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

APPUYÉ PAR : Madame Nathalie Fillion

et résolu unanimement :

D'ADOPTER les comptes de la liste du 31 août 2023 pour les chèques n° 7039 à n° 7293 de même que les paiements par virements bancaires totalisant 742 629,95\$.

ADOPTÉ

2023-09-182

6.5. APPUI À LA MRC D'ARGENTEUIL - MEILLEURE PROTECTION DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX - PROJET DE LOI C-23

CONSIDÉRANT que le patrimoine est une richesse collective qui fait partie du sentiment d'appartenance d'une population à son territoire ;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil a la volonté de protéger les immeubles patrimoniaux de son territoire, de les mettre en valeur et d'en faire un vecteur de développement social, touristique, économique, culturel et identitaire pour sa communauté ;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil abrite les lieux historiques nationaux du Canal-de-Carillon et de la Caserne-de-Carillon, propriétés de l'Agence Parcs Canada, qui se distinguent par leurs valeurs architecturale, historique et paysagère distinctives et qui constituent un patrimoine unique pour la communauté de Saint-André-d'Argenteuil, et plus largement celle de la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT qu'en 2003, la vérificatrice générale du Canada a constaté que le patrimoine bâti relevant de la compétence fédérale «ne sera plus là pour les générations à venir à moins que des mesures ne soient prises rapidement pour le protéger», et qu'elle a recommandé que «le cadre juridique soit renforcé»;

CONSIDÉRANT qu'en 2017, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable, dans son dixième rapport intitulé Préserver le patrimoine du Canada, a émis 17 recommandations et mentionné que le gouvernement fédéral doit montrer l'exemple en adoptant une loi destinée à accorder une meilleure protection juridique aux lieux historiques nationaux qui lui sont confiés ;

CONSIDÉRANT qu'à l'automne 2018, dans son deuxième rapport publié portant sur la conservation des biens patrimoniaux fédéraux, le vérificateur général du Canada a identifié des édifices patrimoniaux en piètre état, dont la maison du surintendant située à Carillon qui fait partie du lieu historique national du Canal-de-Carillon ;

CONSIDÉRANT que dans un mémoire déposé conjointement par la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil et la MRC d'Argenteuil en 2019 dans le cadre de l'exercice de consultation pour la révision du plan directeur du lieu historique national du Canal-de-Carillon mené par Parcs Canada, le déficit d'entretien du lieu et de ses composantes culturelles, paysagères et patrimoniales, ainsi que le piètre état de la maison du surintendant ont été dénoncés;

CONSIDÉRANT que le Musée régional d'Argenteuil a dû quitter le lieu historique national de la Caserne-de-Carillon qu'il animait depuis 1938, à la suite d'une problématique de contamination survenue après les inondations de 2019, et qu'il a dû déménager sa collection afin de permettre la réalisation de travaux de réfection majeurs pour lesquels aucun budget ni échéancier n'ont encore été précisés à ce jour par Parcs Canada;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil et la MRC d'Argenteuil sont très inquiètes quant à la conservation des bâtiments patrimoniaux et des composantes culturelles et paysagères des deux lieux historiques nationaux situés sur son territoire, puisqu'aucune enveloppe budgétaire n'a encore été annoncée par Parcs Canada pour intervenir à cet effet;

CONSIDÉRANT que le 7 juin 2022, le gouvernement fédéral a déposé le projet de loi C-23, la Loi concernant les lieux, personnes et événements d'importance historique nationale ou d'intérêt national, les ressources archéologiques, et le patrimoine culturel et naturel, qui édicte la Loi sur les lieux historiques du Canada (titre abrégé), apporte des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois et abroge la Loi sur les lieux et monuments historiques ;

CONSIDÉRANT que le projet de loi C-23 constitue une amélioration de la situation actuelle, mais que celui-ci doit absolument être renforcé afin de mieux protéger les lieux historiques nationaux et ainsi éviter leur détérioration et démolition par négligence;

CONSIDÉRANT que la Fiducie nationale du Canada a publié, en collaboration avec plus d'une cinquantaine d'associations vouées à la protection du patrimoine à travers le pays, une liste de neuf propositions d'amendements qu'elle recommande d'apporter au projet de loi C-23, dont:

- l'inclusion de dispositions relatives à un mécanisme efficace de reddition de comptes, de suivi et de communication de l'information ayant pour but de vérifier l'adéquation de la gestion continue et d'éviter la démolition par négligence ;
- la consultation active du public, des autres ordres de gouvernement et des organismes à vocation patrimoniale lors de la constitution et de la mise à jour du registre public prévu par le projet de loi C-23, qui contiendrait des renseignements sur les mesures prévues pouvant entraîner un changement physique ou une incidence sur la valeur patrimoniale;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC a pris connaissance des grandes lignes du projet de loi C-23 et des neuf recommandations proposées par la Fiducie nationale du Canada ;

CONSIDÉRANT que le 25 mai 2023, la Fiducie nationale informait ses partenaires que le gouvernement du Canada retirait le projet de loi C-23 de l'agenda parlementaire ;

CONSIDÉRANT que lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juin 2023, le conseil municipal de Saint-André-d'Argenteuil a adopté la résolution numéro 2023-06-R128 afin notamment :

- de demander au gouvernement du Canada de bonifier le projet de loi C-23 en incluant les amendements proposés par la Fiducie nationale du Canada;
- de demander à la MRC d'Argenteuil de joindre sa voix à la sienne;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau

APPUYÉE PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

et résolu unanimement :

QUE le conseil de la Municipalité de Verchères appuie la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil dans sa démarche auprès du gouvernement du Canada visant à assurer une meilleure protection des lieux historiques nationaux;

QUE le conseil de la Municipalité de Verchères est en accord avec l'idée de réformer la législation relative à la protection, la conservation et la mise en valeur des lieux historiques nationaux, ce que propose le projet de loi C-23 ;

QUE le conseil de la Municipalité de Verchères demande au gouvernement du Canada de bonifier le projet de loi C-23 en incluant les amendements proposés par la Fiducie nationale du Canada ;

QUE le conseil de la Municipalité de Verchères demande au gouvernement du Canada de remettre à l'agenda parlementaire le projet de loi C-23 ;

QUE le conseil de la Municipalité de Verchères demande à l'ensemble des MRC, municipalités et communautés autochtones du Québec ayant sur leur territoire un lieu historique national du Canada de joindre leur voix à la sienne en appuyant cette résolution.

ADOPTÉ

2023-09-183

6.6. AUTORISATION - MOULIN BANAL - DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de Verchères de prendre action afin de conserver le Moulin banal faisant partie du patrimoine bâti;

CONSIDÉRANT que le Moulin banal est un immeuble classé patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications du Québec;

CONSIDÉRANT l'analyse du carnet de santé effectué par la firme NADEAU BLONDIN LORTIE, ARCHITECTES;

CONSIDÉRANT l'existence de programmes d'aide financière émanant du gouvernement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

et résolu unanimement :

D'AUTORISER la direction générale de procéder à la demande d'aide financière selon les modalités du *Programme d'aide aux immobilisations, volet 1* du ministère de la Culture et des Communications;

ADOPTÉ

7. COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2023-09-184

8.1. SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE - APPUI

CONSIDÉRANT que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 18 au 24 septembre 2023.

CONSIDÉRANT que 232 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2022, entraînant 66 décès et 43 blessures graves évitables.

CONSIDÉRANT que l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le Code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens.

CONSIDÉRANT qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

CONSIDÉRANT que le CN demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Fillion

APPUYÉE PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

D'APPUYER la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 18 au 24 septembre 2023.

ADOPTÉ

9. TRANSPORT ROUTIER

2023-09-185

9.1. ADJUDICATION - SOUMISSION S 23-07-27 RESURFAÇAGE D'UN TRONÇON DE LA MONTÉE CALIXA-LAVALLÉE

ATTENDU que les demandes de soumission ont été faites sur SEAO;

ATTENDU que les soumissions reçues seront versées aux archives de la Municipalité;

Soumissionnaire

	Montant
Danis Construction Inc.	211 500,00\$
Sintra Inc.	227 587,34\$
Eurovia Québec Construction Inc.	211 021,21\$
Pavage Axion Inc.	182 007,64\$

CONSIDÉRANT la recommandation suite à l'analyse des soumissions;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau

APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

DE RETENIR la plus basse soumission conforme soit celle de PAVAGE AXION INC. au montant de 182 007,64 \$ taxes incluses pour le resurfaçage d'un tronçon de la montée Calixa-Lavallée selon le devis S 23-07-27.

ADOPTÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. SANTÉ BIEN-ÊTRE

12. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

12.1. DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ET CERTIFICATS - AOÛT 2023

Le rapport des permis et certificats émis par le service de l'urbanisme pour le mois d'août 2023 est déposé.

2023-09-186

12.2. **SITE PATRIMONIAL: 7-9 RUE HENRI-LAPIERRE**

À l'immeuble sis au 7-9 rue Henri-Lapierre formé du lot 5 218 490, une demande assujettie à l'application du règlement de constitution du site du patrimoine du Vieux village de Verchères est déposée à l'effet de remplacer les balcons et escaliers en bois existant (avant et arrière) par des balcons et escaliers en fibrociment de couleur beige.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron
APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
et résolu unanimement :

D'ACCEPTER le projet de remplacer les balcons et escaliers en bois existants (avant et arrière) par des balcons et escaliers en fibrociment de couleur beige, tel que présenté, conditionnellement à ce que la couleur du fibrociment choisi s'agence avec les couleurs déjà présentes dans le revêtement extérieur du bâtiment et que l'ensemble des garde-corps présents sur le bâtiment soit peint de manière uniforme en blanc.

ADOPTÉ

13. **LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**

2023-09-187

13.1. **AUTORISATION - APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - CONFECTION ET ENTRETIEN DES PATINOIRES - SAISON 2023-2024**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Verchères souhaite garder les patinoires du territoire en fonction pour la saison 2023-2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Fillion
APPUYÉE PAR : Monsieur Gilles Lamoureux
et résolu unanimement :

D'AUTORISER la direction générale de procéder à un appel d'offres sur invitation pour la confection et l'entretien des patinoires de la municipalité selon les modalités décrites dans la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Verchères.

ADOPTÉ

14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du Conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

2023-09-188

15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 21 h 03.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
APPUYÉE PAR : Monsieur Gilles Lamoureux
et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



**Alexandre Bélisle,
Maire**



**Carole Dulude,
Directrice générale & greffière-trésorière**

Je, Carole Dulude, Directrice générale & greffière-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.



**Carole Dulude,
Directrice générale & greffière-trésorière**

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #7039 AU #7045
 CHÈQUE #7052
 CHÈQUES #7178 AU #7293

No chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	MONTANTS
PR	VIDÉOTRON LTÉE	INTERNET	1 343.91 \$
PR	VIDÉOTRON LTÉE	TÉLÉPHONE	1 340.93 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	21 991.13 \$
PR	BELL CANADA	TÉLÉPHONE (MAISON DES JEUNES) JUILLET/ AOÛT 2023	302.14 \$
PR	GLOBALPAYMENTS	FRAIS PAIEMENT JUILLET 2023	43.34 \$
PR	PAYS SAFE / NETBANK	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (FRAIS MINIMUM) PAIEMENT DIRECT	6.90 \$
PR	PAYS SAFE / NETBANK	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (FRAIS MINIMUM) PAIEMENT DIRECT (JUILLET 2023)	15.92 \$
PR	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES AOÛT 2023 (8 DE 12)	747.34 \$
PR	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION IMMEUBLE AOÛT 2023 (8 DE 12)	16 079.73 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES	53 587.00 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	PROJET DÉBOISEMENT SOCIAL - TERRAIN USINE ÉPURATION ET PARC LOUIS-ST-PIERRE	6 692.89 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE DU 21 ST-PASCAL LE 21/06/2023	78.74 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	ÉQUILIBRATION DU RÔLE ÉVALUATION VERSEMENT AOÛT 2023	7 031.54 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	APPORT MUNICIPAUX À L'ÉCOCENTRE DE JANVIER À JUILLET 2023	248.10 \$
PR	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE AOÛT 2023 (8 DE 12)	20 938.84 \$
PR	ARTM - AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN	QUOTE-PART (2 DE 2)	175 975.50 \$
PR	SERVICES DE CARTES DES JARDINS	CREATIVE CLOUD, SPOTIFY MUSIQUE EN PLEIN AIR (CHALET/GLISSOIRE), MICROSOFT 365 BUSINESS DU 18/07/2023 AU 17/08/2023, IT CLOUD EXCHANGE ONLINE UTILISATEURS(6) PÉRIODE DU 16/07/2023 AU 15/08/2023, CANVA LOGICIEL DE CRÉATION, DON DÉCÈS MÈRE DE CLAUDE MÉNARD - CONSEILLER	959.66 \$
PR	DIALOGUE HEALTH TECHNOLOGIE	PAE JUILLET 2023 (7 DE 12) PROTECTION INCENDIE	114.98 \$
PR	INFO PAGE INC.	IPA UTILISATEUR AOÛT 2023 (8 DE 12) PROTECTION INCENDIE	122.79 \$
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE (EAU POTABLE)	660.65 \$
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE (EAUX USÉES)	768.61 \$
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE (EAU PISCINE)	208.80 \$
PR	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	LICENCE SÉCURITÉ BITDEFENDER GRAVITY (COMMUNICATION), PARE-FEU ET ANTI-SPAM	465.85 \$
PR	TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	TÉLÉPHONES	748.86 \$
PR	PAGNET DU CANADA INC.	TÉLÉCOMMUNICATION AOÛT 2023 (8 DE 12)	55.93 \$
PR	CAROLE DULUDE (PETITE CAISSE)	PÉRIODE AOÛT 2023 - ADMINISTRATION	28.10 \$
7039	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	SUBVENTION (4 DE 4) - TOTAL 66 000\$	16 500.00 \$
7040	ERIC DERKZEN VAN ANGERON	VERCHÈRES EN MUSIQUE LE 16/08/2023	600.00 \$
7041	L.D.G.	ENTRETIEN GAZON - CONTRAT CIMETIÈRE ET CONTRAT ESPACES VERTS (4 DE 5)	5 399.23 \$
7042	MARTIN VERREAULT	VERCHÈRES EN MUSIQUE LE 2/08/2023	747.34 \$
7043	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	347.04 \$
7044	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	347.04 \$
7045	ANDRÉ CHAMPAGNE	VERCHÈRES EN MUSIQUE 9/08/2023	1 379.70 \$
7052	GFN PRODUCTIONS, INC.	PAIEMENT FINAL VERCHÈRES EN MUSIQUE 23/08/2023	2 184.53 \$
7178	ICO TECHNOLOGIES	CONSEIL SANS PAPIER AOÛT 2023 (8 DE 12)	201.20 \$
7179	MARIE-JOSÉE FRIGON	REMBOURSEMENT COTISATION 2023 - MARCHÉS PUBLICS	150.00 \$
7180	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	SULFATE FERRIQUE POUR STATION D'ÉPURATION	12 194.60 \$
7181	ÉCOLE DE TENNIS QUARANTE-ZERO INC.	HEURES DE SERVICES - COURS DE TENNIS	517.39 \$
7182	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE - MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES	20 000.00 \$
7184	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	200.74 \$
7185	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	308.86 \$
7186	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	578.12 \$
7187	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	216.18 \$
7189	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	106.24 \$
7192	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	776.29 \$
7194	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	596.86 \$
7195	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	151.74 \$
7196	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	60.00 \$
7197	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	60.00 \$
7198	CITOYEN	PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRE	50.00 \$
7199	CITOYEN	SUBVENTION 2023 - ACCESSOIRE (TAILLE BORDURE) - REMBOURSE PAR LA MRC	50.00 \$
7200	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	10.00 \$
7201	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	37.50 \$
7202	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	35.00 \$
7204	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	35.00 \$
7205	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	COPIES DE MUTATION JUILLET 2023 (7 DE 12)	85.00 \$
7206	BIONEST INC.	ENTRETIEN UV (507 PETIT-COTEAU, 910 MARIE-VICTORIN) - FACTURÉ	638.38 \$
7208	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	981.12 \$
7211	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	711.58 \$
7214	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	50.00 \$
7215	LE GROUPE ADE MONTRÉAL INC.	NETTOYAGE CONDUITE SANITAIRE RUE MADELEINE	1 139.84 \$
7218	AGISKA COOPÉRATIVE-BMR EXPRESS VERCHÈRES	AUTRES BIENS NON DURABLES/ADMINISTRATION, INCENDIE, VOIRIE, ÉGOUT, PARCS, USINE FILTRATION, PISCINE	1 517.30 \$
7219	MÉTRO RICHELIEU INC./VERCHÈRES	AUTRES BIENS NON DURABLES/ADMINISTRATION, LOISIRS	61.72 \$
7222	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	4 388.09 \$
7223	LES ENTREPRISES DULUDE & FRÈRES INC.	ACHAT D'EAU - MESURES D'URGENCE	87.50 \$
7224	MAISON DES JEUNES DE VERCHÈRES	SUBVENTION TRAVAILLEUR DE MILIEU (1 DE 2)	2 500.00 \$
7225	MATÉRIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTÉE	AMÉNAGEMENT PLATE-BANDE ÉCOLE ET AUTRES	2 888.45 \$
7226	LINDE CANADA INC.	CONTRAT 1 ANS - LOCATION BOUTEILLES ACÉTYLÈNE - VOIRIE	385.01 \$
7227	RABAIS CAMPUS	PÉRIODIQUES - BIBLIOTHÈQUE	126.47 \$
7228	MARJOLAINE D'AOUST	ACHAT MATÉRIEL ET FRAIS DÉPLACEMENT - BIBLIOTHÈQUE	102.30 \$
7229	MARIE-ANGE LABEL	REMPLACEMENT COMMIS - BIBLIOTHÈQUE SEMAINES FINISSANT LES 23/07/2023, 29/07/2023, 5/08/2023	533.75 \$
7230	GENEVIEVE VAILLANCOURT	REMBOURSEMENT CHLORE - PISCINE	122.36 \$
7231	WILLIAM LATRAVERSE	REMBOURSEMENT CHLORE - PISCINE	72.39 \$
7232	VILLE DE VARENNES	ENTRAIDE DU 13/07/2023 AU 245 PETIT-COTEAU ET AU 3 RUE ST-BENOIT	1 666.08 \$
7233	JEAN-SÉBASTIEN MARTEL	INTERVENTION DU 3/08/2023 - REPAS PROTECTION INCENDIE	79.20 \$
7234	LE GARS DU SON	PROJECTION DE 2 FILMS À L'EXTÉRIEUR LE 4/08/2023 ACTIVITÉ CULTURELLE	2 699.33 \$
7235	AES, UNE DIVISION DE GVL INC.	CONTRAT CAMP DE JOUR PÉRIODE DU 10/07/2023 AU 7/08/2023 INCLUANT LES ACCOMPAGNATEURS	39 965.87 \$
7236	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	ENTRETIEN (V34-11) F-150, AUTRES BIENS NON DURABLES/VOIRIE (HUILE, RODE SOUDEUSE)	208.30 \$
7237	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	LOCATION ROTOCULTEUR - AMÉNAGEMENT PROJET SPÉCIAL MRC - FACTURÉ	64.67 \$
7238	ACRYLIQUE BÉTON MULTICOULEUR	ENTRETIEN MAIRIE - RÉPARATION FISSURES AVANT - FONDATION	1 437.19 \$
7239	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	PIERRE - SABLE RÉPARATION PUISARDS	678.51 \$
7240	NVB MAINTENANCE INC.	SURPPRESSEUR RANG ST-JOSEPH (SURPR-005)	3 409.01 \$
7241	GESTION PARASITAIRE - GPS	RENOUVELLEMENT CONTRAT DU 1/07/2023 AU 30/06/2024 PROTECTION INCENDIE	600.74 \$
7242	S.T.R. MICRO (9163-0970 QUÉBEC INC.)	BATTERIE ADMINISTRATION, PORTABLE PROTECTION INCENDIE (INC-012), PORTABLE BIBLIOTHÈQUE (LAP12)	2 104.70 \$

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #7039 AU #7045

CHÈQUE #7052

CHÈQUES #7178 AU #7293

No chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	MONTANTS
7243	VILLE DE ST-AMABLE	ENTRAIDE DU 13/07/2023 AU 245 PETIT-COTEAU	833.04 \$
7244	MULTI-SURFACES GIGUÈRE INC.	ENTRETIEN PARCS (2 DE 3)	2 900.59 \$
7245	COMPTOIR RICHELIEU INC BOTANIX	AMÉNAGEMENT (FLEURS, ETC.)	696.36 \$
7246	TENAQUIP LTD	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ PROTECTION BUDGET DE FONCTIONNEMENT - CJ/SVG	247.61 \$
7247	AIR LIQUIDE CANADA INC.	BOUTEILLES GAZ - VOIRIE	94.81 \$
7248	PRODUCTION DIO	VERCHÈRES EN MUSIQUE LES 2, 9, 16/08/2023 - LOCATION DE MATÉRIEL	5 691.27 \$
7249	SR IMPRIMERIE	COROPLASTS (5) AFFICHES MOULIN, SIGNETS (2 600) PROGRAMME LOISIRS ET CULTURE AUTOMNE 2023	594.19 \$
7250	LOCATION ET CONSTRUCTION JACQUES FRÉCHETTE INC.	LOCATION ROULOTTE PÉRIODE DU 14/07/2023 AU 14/08/2023 - VOIRIE	431.16 \$
7251	ATELIER MOBILE BENOIT LAROSE INC.	ENTRETIEN (V-44-19) JOHN DEERE 5085 - REDRESSER BRAS HYDRAULIQUE, SOUDER MARCHE-PIED	234.55 \$
7252	BURO & CIE	FOURNITURE DE BUREAU ADMINISTRATION, PROTECTION INCENDIE, ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	952.82 \$
7253	BUROPRO CITATION	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	118.50 \$
7254	LIBRAIRIE ALIRE	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	438.11 \$
7256	PREMIER TECH EAU ET ENVIRONNEMENT	ENTRETIEN OBLIGATOIRE / CONTRACTUELLE D'INSTALLATION SEPTIQUE ECOFLO. REFACTURÉ AUX CITOYENS CONCERNÉS.	5 446.84 \$
7257	NETTOYAGE BOUCHER - DUPUIS 1985	NETTOYAGE DES PLANCHERS/TAPIS MAIRIE ET PRESBYTÈRE (596 MARIE-VICTORIN)	3 650.46 \$
7258	FOCUS GESTION DE FLOTTE ET CARBURANT	LOCATION GPS VÉHICULES DU 1/08/2023 AU 31/10/2023	1 778.43 \$
7259	LIGNES PLUS INC.	LIGNAGE JEU HOCKEY/BASKET-BALL	2 874.38 \$
7260	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	SULFATE FERRIQUE ÉPURATION	12 237.79 \$
7261	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	MÉDIAPOSTE PROMOTION ACTIVITÉS ESTIVALES	380.41 \$
7262	BRENNTAG CANADA INC.	CHLORE USINE FILTRATION / PISCINE	3 679.20 \$
7263	YOLAINE MORNEAU	REMBOURSEMENT DIVERS - FOUILLES ARCHÉOLOGIE (MAÏS, PROPANE, GLACE, CARNETS, FRAIS DÉPLACEMENT)	209.16 \$
7265	MARTIN LOMINY, ÉDUCATEUR ET ARTISAN EN ARCHÉOLOGIE	ANIMATION JOURNÉE PORTE OUVERTE ARCHÉOLOGIE DU 12/08/2023	553.03 \$
7266	RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU	ACHAT EAU -COMPTEUR PÉRIODE 28/06/2023 AU 31/07/2023	126.70 \$
7267	BF-TECH INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES RÉSEAU D'AQUEDUC	1 472.78 \$
7268	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	165.39 \$
7269	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	162.17 \$
7270	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	722.34 \$
7271	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	80.69 \$
7272	COPICOM INC.	COPIES FACTURÉES (PHOTOCOPIEUR) PÉRIODE DU 24/05/2023 AU 23/08/2023 - LOISIRS	87.91 \$
7273	HOLBEC INC.	ENTRETIEN (V-44-19) JOHN DEERE 5085 - COURROIES (3) DE FAUCHEUSE	517.21 \$
7274	GRÉGOIRE BOISSEAU	REMPLACEMENT VACANCES DE DENIS BISSONNETTE - ENTRETIEN MÉNAGER (GARAGE, BLOC SANITAIRE, GARAGE AQUEDUC HORTICULTURE, CROC (COFFRE) À LIVRE, CHALET PASSE-PARTOUT)	816.00 \$
7275	BENOIT LAFRENIÈRE	CARBURATEUR POUR ROTOCULTEUR, COLLASSE, PIERRE, SCIE À BÉTON, MINUTEUR NUMÉRIQUE POUR NÉMO, CARBURATEUR POUR SOUFFLEUR À FEUILLE	2 096.98 \$
7276	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	76.34 \$
7277	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	282.12 \$
7278	FNX-INNOV INC.	PAIEMEN FINAL - ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION DES SOLS AQUEDUC ROUTE MARIE-VICTORIN ENTRE JEAN XXIII JUSQU'AU DOM 239 (INFR-170A-1)	5 444.07 \$
7279	CONVAL QUÉBEC	PIÈCES ET ACCESSOIRES USIEN FILTRATION	1 669.43 \$
7280	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES (MEMBRANES) USINE FILTRATION	9 681.42 \$
7281	CITOYEN	REMB. TAXES - PAIEMENT EN TROP EFFECTUÉ PAR ERREUR PAR LE CITOYEN	3 450.94 \$
7282	PRFONTAINE EXCAVATION INC.	BRANCHEMENT SANITAIRE/PLUVIAL/AQUEDUC AU 48-50 CALIXA-LAVALLÉE - FACTURÉ	26 110.82 \$
7283	ANAËL LAROCQUE	ANIMATION DU 19/08/2023 FÊTE DE CLÔTURE DU CLUB TD BIBLIOTHÈQUE	45.75 \$
7284	FRÉDÉRIQUE PIGEON	ANIMATION DU 19/08/2023 FÊTE DE CLÔTURE DU CLUB TD BIBLIOTHÈQUE	45.75 \$
7285	FÉLIX PÉPIN	REMPLACEMENT GUIDE TOURISTIQUE LES 19 ET 20 AOÛT 2023	183.00 \$
7286	VILLE DE ST-AMABLE	ENTRAIDE DU 20/07/2023 AU 575 CHENIN DU BARRAGE	656.82 \$
7287	JEAN-SÉBASTIEN PIGEON	PHOTOS FÊTE NATIONALE	200.00 \$
7288	FRANÇOIS MARTINEAU PHARMA INC.	ÉPIDEM PREMIERS RÉPONDANTS PROTECTION INCENDE, ENTRETIEN (V-39-15) NÉMO, ADMINISTRATION	524.74 \$
7289	ORCHIDÉSIGN INC.	DESIGN GRAPHIQUE - PANNEAUX NOMS DE RUES	224.20 \$
7290	CITOYEN	PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRE	50.00 \$
7291	PAROISSE SAINT-FRANCOIS-XAVIER	THÉÂTRE DU 17/08/2023 ET VERCHÈRES EN MUSIQUE LES 2, 9, 16 ET 23/09/2023 SUR LE PAVÉ DE L'ÉGLISE	905.00 \$
7292	GROUPE SCOUT VERCHÈRES	MATÉRIEL POUR CAMP (PRÉVU AU BUDGET)	447.27 \$
7293	RÉSIDENCE FLORENTIN DANSEREAU	DON DÉCÈS M. CLAUDE MÈNARD - CONSEILLER	500.00 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #7039 AU #7045

CHÈQUE #7052

CHÈQUES #7178 AU #7293

No chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	MONTANTS
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER/COMMUNICATIONS)	7 341.05 \$
		SALAIRES	148 686.86 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	42 109.85 \$
		TOTAL:	742 629.95 \$

*** CES MONTANTS INCLUS LES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LA DIRECTIRCE GÉNÉRALE VIA SA DÉLÉGATION DE POUVOIR.

Je, soussignée, Carole Dulude, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 31 août 2023



Carole Dulude
Greffière et Directrice Générale

*** NOTE : PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUES # 7216, #7217 (2,3 DE 3)

CHÈQUES #7220, #7221 (2,3 DE 3)

CHÈQUE #7255

CHÈQUES ANNULÉS

#7183
#7188
#7190
#7191
#7193
#7203
#7207
#7209
#7210
#7212, #7213
#7264